



Communiqué de presse

CIPR - Le Rhin sous toutes ses facettes

Comment se porte le Rhin aujourd'hui ? Une nouvelle brochure grand public de la CIPR intitulée « Le Rhin sous toutes ses facettes » répond à cette question. En présentant à la population du bassin international du Rhin les multiples facettes du Rhin et la richesse de son milieu pour l'homme et la nature, la CIPR souhaite la sensibiliser à la protection du milieu aquatique et des ressources en eau et à la nécessité de préserver ou restaurer des voies de passage pour les poissons migrateurs qui se déplacent entre le Rhin et la mer du Nord, et poursuivent même parfois leur périple jusqu'à l'Atlantique pour accomplir leur cycle de vie. La brochure met également en avant l'importance du champ alluvial pour la gestion des crues et des étiages. Par ailleurs, la CIPR met cette documentation à la disposition des centres qui accueillent les visiteurs de passes à poissons ou de réserves naturelles dans le bassin du Rhin et les aide à se mettre plus étroitement en réseau.

Karlsruhe, les 21 et 22 juin 2017

L'amélioration de la continuité écologique du Rhin et de ses affluents pour les poissons, la mise en réseau des centres d'accueil de visiteurs dans le bassin du Rhin, l'établissement d'un programme d'analyse biologique en 2018, une nouvelle liste de substances significatives pour le Rhin 2017, la gestion des étiages : tels ont été les principaux sujets traités en Assemblée plénière de la CIPR cette année à Karlsruhe.

L'amélioration de la continuité écologique, en particulier à hauteur des barrages de Rhinau, Marckolsheim et Vogelgrun sur le Rhin supérieur, reste un thème de premier plan à la CIPR. Pour le site de Vogelgrun, deux options de passage des poissons sont examinées dans le cadre de l'étude de faisabilité : l'une, déjà considérée comme faisable, prévoyant de les faire franchir l'ouvrage dans son ensemble par le haut, l'autre, dont la faisabilité piscicole reste à étudier, consistant à les faire passer sous les écluses de navigation au moyen d'un tunnel. L'amélioration nécessaire des systèmes de protection des poissons devant franchir les usines hydroélectriques pour poursuivre leur migration vers l'aval est également traitée par les groupes compétents de la CIPR. Un atelier international organisé par la CIPR avec plusieurs autres partenaires s'est tenu à ce sujet à Roermond (NL) les 6 et 7 octobre 2016 en présence de plus de 170 personnes venues d'une vingtaine d'Etats.

On signalera également le lancement d'un échange entre centres d'accueil des visiteurs installés près de passes à poissons ou dans les zones humides et réserves naturelles du bassin du Rhin. Cet échange vise à renforcer l'intérêt du public pour les sujets en relation avec les poissons migrateurs et les mesures de restauration des habitats et de rétablissement de la continuité écologique. Un tel échange devrait également permettre de mettre en relief les interactions entre les activités réalisées dans le bassin du Rhin pour préserver l'écologie fluviale, améliorer la qualité des eaux et prévenir les étiages et les inondations, et de mieux sensibiliser les populations aux questions de protection des eaux et de la nature. Les nouvelles brochures de la CIPR, téléchargeables à partir du site www.iksr.org de la Commission, vont dans le même sens.

Cette année, l'Assemblée plénière a adopté le prochain programme d'analyse biologique 'Rhin' pour 2018 et la liste des substances 'Rhin' 2017, c'est-à-dire celles jugées significatives pour le Rhin et qui doivent être analysées et évaluées dans le prochain Plan de gestion visé par la directive cadre 'Eau'.

La CIPR a mis en place l'année dernière un nouveau groupe d'experts chargé d'évaluer les répercussions attendues du changement climatique pour le Rhin. Il rassemble actuellement les connaissances disponibles sur les étiages à l'échelle du bassin et élaborera, si ceci est jugé nécessaire, des propositions de futures activités de surveillance, de prévention et de gestion des étiages. Le programme « Rhin 2020 » arrivant bientôt à terme, la CIPR s'est lancée dans la préparation d'un programme « Rhin 2040 » qui devra encadrer les futurs travaux de la Commission.

Pour plus d'informations

Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)
Anne Schulte-Wülwer-Leidig
Portable : +49 151-17520589
<http://www.iksr.org>

En bref

La Suisse, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Luxembourg, Etats riverains du Rhin, ainsi que la Commission Européenne, coopèrent ensemble dans le cadre d'une convention internationale au sein de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR). La Présidente (actuellement la Suissesse Martine Rohn-Brossard) et les organes de la CIPR sont assistés par un secrétariat international dont le siège est à Coblence (Allemagne). Par ailleurs, le secrétariat apporte son soutien aux Etats du bassin du Rhin devant mettre en œuvre la directive cadre européenne sur l'eau (directive 2000/60/CE) et la directive européenne sur la gestion des risques d'inondation (directive 2007/60/CE). Dans cet esprit, la coopération transfrontalière a été étendue à l'Autriche, au Liechtenstein, à l'Italie et à la Belgique/Région Wallonne. Les langues de travail de la CIPR sont le français, l'allemand et le néerlandais. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de la CIPR www.iksr.org.